



RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF
PAYS: BURUNDI
TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, ANNUEL OU FINAL FINAL
DATE DE RAPPORT: NOVEMBRE 2018

Titre du projet: Fond de soutien au dialogue pour la résolution de la crise au Burundi Numéro Projet / MPTF Gateway: PBF/BSDI/A-14 No 00100897	
Modalité de financement PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"): <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds fiduciaire:
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): OESG-B Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux): UNOPS	
Date de début du projet¹: 13 Juin 2016 Durée du projet en mois :² 24 mois	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget PBF total approuvé* (par agence récipiendaire): : \$ 984,400 : \$: \$: \$ Total: \$ 984,400 <i>*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF</i>	
Combien de tranches ont déjà été perçues par le projet: N/A	
Préparation du rapport: Rapport préparé par: Kassimi Bamba Rapport approuvé par: Envoyé Spécial du Secrétaire Général Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui Commentaire du Secrétariat PBF sur le rapport: Est-ce que le projet a déjà participé dans un exercice d'évaluation ? Si oui, lequel et veuillez attacher le rapport: Non	

¹ La date de commencement actuelle est la date du transfert des fonds par MPTF-O aux organisations récipiendaires.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et celle des projets PRF est de 36 mois.

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.

PARTIE 1: PROGRES DES RESULTATS DU PROJET

1.1 Progrès global du projet actuellement

Expliquer brièvement l'état global de mise en oeuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préliminaires / préparatoires ont été achevées (limite de 1500 caractères):

Ce rapport final produit en novembre 2018 détaille le soutien du Bureau de l'Envoyé Spécial du SG de l'ONU au Burundi (OESG-B) au processus de dialogue inter-Burundais facilité par l'ancien président Tanzanien, Benjamin Mkapa. Grâce au projet, OESG-B a apporté une contribution à la fois technique et financière à l'organisation des quatre sessions du dialogue tenues entre mars 2016 et décembre 2017. Cette contribution a consisté essentiellement à la prise en charge des billets d'avion des participants, leur hébergement et les salles de réunion. Le projet a financé la participation de 70 personnes en moyenne par session, comprenant des représentants du Gouvernement (souvent représenté au niveau ministériel), du parti au pouvoir, des 32 partis politiques légalement reconnus, des représentants des organisations de la société civile, des groupes de femmes et des jeunes, les groupes religieux, et des médias. Les leaders des partis et acteurs politiques de l'opposition, y compris les membres du Conseil National pour la Restauration de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et de l'Etat de Droit (CNARED) et les anciens Chefs d'Etat ont pris part à certaines de ces sessions. Jusqu'au terme du projet, le processus de dialogue, à travers ses quatre sessions, n'a pas abouti à la conclusion d'un accord faute de discussions directes sur les questions inscrites au programme entre les parties autour de la même table. La situation politique demeure tendue.

Compte tenu de la situation / besoins de transition politique / de consolidation de la paix / situation actuelle / récente dans le pays, le projet a-t-il été / est-il toujours **pertinent et bien placé** pour traiter les facteurs de conflit / sources potentielles de tensions? Veuillez illustrer concrètement. Si le projet est toujours en cours, des ajustements sont-ils nécessaires? (Limite de 1500 caractères)

Le dialogue permettait de réunir les protagonistes au conflit autour de la table de discussion et de décourager toutes les perspectives d'une résolution violente de la crise que traverse le Burundi depuis 2015. Ce projet a été pertinent car il a pu permettre aux acteurs politiques de trouver un cadre politique d'expression de leurs griefs et prétentions politiques sous la conduite du Facilitateur. Il continue d'être pertinent, même après sa clôture dans la mesure où les groupes armés, ainsi que certains acteurs clés de l'opposition externe sous mandat d'arrêt n'ont pas été associés au dialogue. Les risques de conflit ouvert, avec des impacts sur la stabilité de la région, ne sont pas à exclure. En outre, au moment où le pays s'achemine vers l'organisation des élections générales en 2020, ce processus de dialogue apparaissait comme l'unique voie à partir de laquelle l'ensemble des acteurs devraient discuter et s'accorder sur les conditions nécessaires à l'organisation d'élections crédibles et démocratiques en 2020.

En quelques phrases, résumez ce qui est **unique / innovant / intéressant** par rapport à ce que ce projet essaie / a tenté d'accomplir ou son approche (plutôt que de lister les progrès de l'activité) (limite de 1500 caractères).

Le projet s'inscrit dans le contexte d'un pays dont l'histoire est marquée par des cycles de violence ethnique et d'instabilité politique. La plus récente crise qui a éclaté en 1993, à la suite de l'assassinat du premier président Hutu élu, a pris fin à la suite de la signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation nationale en août 2000. Cet accord et la Constitution de 2005 qui en a été issue ont mis en place un système politique fondé sur une gestion consociative du pouvoir politique permettant de sortir de l'impasse politique et de mettre fin à une décennie de violence. Cet arrangement politique qui faisait la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, des équilibres ethniques et de genre a été jusqu'en 2015, le socle de la paix et de la stabilité au Burundi. La crise actuelle dont la solution est recherchée à travers ce projet, serait née de la rupture de ce pacte social. C'est ce qui fonde son originalité par rapport à tout autre projet de consolidation de la paix. Dans ce contexte, dès sa mise en place, le projet s'est donné pour ambition de permettre aux protagonistes de rétablir l'esprit de consensus qui a prévalu à Arusha. Aussi, la première session du dialogue s'est-elle attelée à la recherche des causes profondes de la crise. Les autres sessions ont défini un calendrier du dialogue autour de ces causes profondes ainsi que les discussions sur les solutions durables.

Compte tenu du moment dans le cycle de mise en œuvre du projet, veuillez **évaluer les progrès globaux** de ce projet vers les résultats à ce jour (faire le choix entre trois options):
off track

En quelques phrases, résumez les **progrès / résultats majeurs de consolidation de la paix** du projet (avec preuves), que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet (limite de 1500 caractères) :

Le dialogue inter-Burundais n'a pas connu d'avancées significatives du fait du manque de volonté de la part du gouvernement de discuter avec son opposition, particulièrement celle accusée d'avoir tenté un coup d'état en mai 2015. Pendant les quatre sessions de juillet 2016 à décembre 2017, les parties ont rejeté les discussions directes, en privilégiant au contraire, les sessions séparées. A cela s'ajoute le faible niveau d'engagement politique des chefs d'Etat de la région à soutenir le Facilitateur. Au cours du Sommet ordinaire de la CEA tenu le 20 mai 2017, celui-ci avait souhaité que les chefs d'Etat de la région demandent au Gouvernement Burundais de mettre en œuvre les mesures de rétablissement de la confiance et de lever tous les obstacles à la bonne conduite du processus. Même si, à la date de sa clôture, le processus n'a pas abouti à la signature d'un accord entre les parties, le projet a néanmoins permis de créer un cadre de rencontre entre les acteurs politiques et non politiques leur permettant d'exprimer leur point de vue et de proposer des solutions de sortie de crise. Il a aussi permis d'assurer une participation large et inclusive, notamment en fournissant une plate-forme d'expression aux parties prenantes. Il a par ailleurs permis de créer les conditions pour les parties de s'engager directement de manière informelle, contribuant ainsi à réduire les écarts entre les différends préexistants et d'espérer une solution pacifique et négociée à la crise.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu **un impact humain réel**, c'est-à-dire comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet. (limite de 1500 caractères):

Le processus de dialogue inter-Burundais offrait des perspectives d'un retour au Burundi de certains exilés politiques et réfugiés. L'impact humain du projet sur les populations réside au niveau du nombre de réfugiés Burundais en Tanzanie retournés au Burundi ou ayant manifestés leur désir de retourner dans leur pays d'origine. Au plus fort de la crise en 2015, le HCR estimait à un peu plus de 400 000 le nombre de Burundais qui ont trouvé refuge dans les pays voisins. En outre, un peu moins de 200 000 seraient déplacés internes. Des accords Tripartites entre le

Burundi, la Tanzanie et le HCR ont été signés en août 2017 et mars 2018 pour encadrer le rapatriement volontaire des réfugiés qui le désirent. Selon le HCR, jusqu'au 27 septembre 2018, date de son dernier rapport, 52.160 réfugiés en provenance de la Tanzanie et du Kenya seraient retournés depuis l'Accord de mars 2018. Plus de 383.283 sont encore réfugiés dans les pays voisins, dont 227,510 en Tanzanie. Au plan humanitaire, selon le Plan de Réponse Humanitaire 2018 d'OCHA, sur une population estimée à plus de 11 millions, 3.6 millions auraient besoin d'assistance humanitaire.

Cependant, l'absence de solution pérenne de la crise a plutôt des effets néfastes sur la population qui sont caractérisés par la détérioration de la situation socioéconomique et humanitaire. De nombreux acteurs politiques attendent le règlement de la crise par le dialogue pour regagner leur pays afin de participer au processus électoral de 2020.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est **sur la bonne voie**, veuillez expliquer quels ont été les **principaux défis** (le cas échéant) et quelles mesures ont été prises pour y remédier (limite de 1500 caractères).

Le processus de dialogue inter-Burundais reste la seule voie pour la résolution de la crise Burundaise et devrait permettre aux parties prenantes de trouver une solution durable à la crise. Depuis le début de sa mise en œuvre jusqu'à sa clôture, les défis multiples et multiformes suivants ont constitué un frein au bon aboutissement du projet. Il y a entre autres de (i) la volonté réelle du Gouvernement et du parti au pouvoir de s'asseoir avec l'opposition ; (ii) l'adoption de la nouvelle Constitution le 17 mai 2018 ; (iii) la mise en place, le 31 août 2018 de la nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) jugée non consensuelle ; (iv) l'adoption d'une Feuille de Route le 3 août 2018 décriée par une partie de l'opposition ; (v) l'implication des leaders de la région dans la recherche d'une solution durable et définitive de la crise ; (vi) la cohésion entre les membres de l'opposition politique interne et externe ; (vii) l'existence d'un environnement d'alternance politique dans la région ; (viii) la disponibilité de ressources financières permettant au Facilitateur de mener à bien sa mission.

Par ailleurs, le processus étant avant tout politique, sa mise en œuvre n'a pas obéi à un cours linéaire et des obstacles politiques indépendants de la volonté de OESG-B ont jalonné son parcours.

Enfin, OESG-B n'ayant pas la maîtrise de l'ouvrage, car soutenant un processus conduit par la Communauté d'Afrique de l'Est, il lui a été difficile l'influencer directement.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est en retard, veuillez énumérer les principales raisons / défis et expliquer quel impact cela a eu / aura sur la durée ou la stratégie du projet et quelles mesures ont été prises / seront prises pour relever les défis / rectifier la progression du projet (limite de 1500 caractères):

Le projet est déjà clôturé. Pour résoudre certains des défis mentionnés plus haut, l'Envoyé spécial a rencontré à plusieurs reprises (novembre 2017, juillet 2018, septembre 2018) à Dar es Salam, le Facilitateur, l'ancien Président Tanzanien, Benjamin Mkapa ainsi que le Médiateur, le Président Museveni à Entebbe (novembre 2017, juillet, 2018) pour discuter des stratégies en vue de faire avancer le processus du dialogue. L'Envoyé spécial a également rencontré les autorités Burundaises et les acteurs concernés au Burundi. Il a aussi entrepris des missions auprès de certains chefs d'Etat de la région (Président Sassou Nguesso du Congo et Obiang Nguema de la Guinée Equatoriale afin qu'ils pèsent de leur poids pour faire lever les obstacles au bon déroulement du processus. Par ailleurs, le Bureau de l'Envoyé spécial a facilité une mission du Facilitateur à Addis Abeba en janvier 2018 dans le cadre d'une rencontre de haut niveau entre le Facilitateur et le Secrétaire général des Nations unies en marge du sommet de l'Union africaine.

Veillez joindre en pièce(s) séparée(s) tout document mettant en évidence ou fournissant plus de preuves de l'avancement du projet (par exemple: publications, photos, vidéos, rapports de suivi, rapports d'évaluation, etc.). Listez ci-dessous ce qui a été attaché au rapport, y compris le but et l'auditoire du document.

Voir dans la suite les conclusions de la quatrième session du dialogue (cfr Résultat 1)

1.2 Progrès par résultat du projet

L'espace dans le modèle permet d'inclure jusqu'à quatre résultats de projet. Si votre projet a plus de résultats approuvés, contactez PBSO pour la modification du modèle.

Résultat 1: La complémentarité entre différentes approches au Burundi est assurée

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats:
on track with significant peacebuilding results

Résumé du progrès: Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin, pour les rapports de novembre: janvier-novembre, pour les rapports finaux: durée totale du projet), y compris la mise en œuvre les principaux produit (sans énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le projet a soutenus / contribué ainsi que, lorsque disponibles et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du projet et de leur expérience. (Limite de 3000 caractères)

Depuis le début d'exécution du projet, la Facilitation a organisé quatre sessions de dialogue inter-Burundais. Celles-ci ont toujours été précédées par des réunions du Groupe Technique de Travail Conjoint CAE-UA-ONU (JTWG) et des consultations avec différents protagonistes de la crise, particulièrement au Burundi et dans la région, pour recueillir les vues des uns et des autres afin de les intégrer dans les discussions. Lors de la quatrième session du dialogue qui s'est déroulée du 27 novembre au 8 décembre 2017, bien que les parties en présence aient refusé à nouveau de s'asseoir autour d'une même table, le Facilitateur a conclu la session en prenant en compte les conclusions auxquelles chaque groupe était parvenu. Sur la base des documents finaux qui lui ont été soumis, il a répertorié 19 points de convergence portant sur (i) la souveraineté de la République du Burundi et les droits politiques et sociaux des Burundais; (ii) l'engagement en faveur de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et de la constitution, comme fondement de la paix durable, la sécurité et la stabilité; (iii) la nature de la crise et le besoin d'une solution politique; (iv) la nécessité de créer un environnement sûr pour le retour et la réintégration des réfugiés des acteurs politiques exilés, ainsi que le rétablissement des personnes déplacées, avec le soutien d'autres protagonistes et de la communauté internationale. Il a aussi dégagé 11 points de divergences portant sur (i) la dépolitisation des organes de sécurité ; (ii) les libertés fondamentales pour les individus et les groupes légalement organisés tels que la liberté d'association, de se réunir, d'expression et de mouvement; (iii) la libéralisation des prisonniers politiques; (iv) les amendements constitutionnels; (v) le passage de la majorité de deux-tiers à la majorité simple au parlement; (vi) le désarmement des populations civiles et autres groupes; (vii) la sécurité personnelle et la protection des biens appartenant aux acteurs politiques rentrant d'exil; (viii) la réforme du secteur de la sécurité; (ix) la discussion avec les groupes armés prêts à renoncer à la violence et la poursuite de la recherche d'un

règlement pacifique; (x) l'ouverture de l'espace politique; xi) levée des mandats d'arrêt et l'amnistie des détenus politiques.

Résultat 2: Un processus de dialogue crédible, transparent et inclusif est créé et contribue au retour de la paix et de la stabilité dans le pays

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats:
on track with significant peacebuilding results

Résumé du progrès: (voir les questions données sous Résultat 1)

Comme indiqué ci-dessus, la région au plus haut niveau, a demandé au Facilitateur de poursuivre ses efforts et s'est engagée à fournir les financements nécessaires à cette fin. Le Facilitateur s'efforce de réunir à nouveau les parties prenantes sur la base des résultats de la quatrième session ci-dessus évoquées. Le gouvernement a exprimé sa disponibilité de reprendre le dialogue après la tenue du référendum. L'opposition, notamment celle à l'intérieur, appelle la Facilitateur à relancer le processus. Le Facilitateur envisage entreprendre des nouvelles consultations avec les parties prenantes pour s'accorder sur une nouvelle feuille de route sur le processus du dialogue.

Résultat 3:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats: **Please select one**

Résumé du progrès: (voir les questions données sous Résultat 1)

Résultat 4:

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultats: **Please select one**

Résumé du progrès: (voir les questions données sous Résultat 1)

1.3 Questions transversales

<p>Appropriation nationale: Comment le gouvernement national a-t-il démontré son appropriation et son engagement envers les résultats et les activités du projet? Donnez des exemples spécifiques. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Le projet a financé la participation des acteurs Burundais au processus de dialogue, y compris la participation de la délégation du Gouvernement aux quatre sessions du dialogue organisées par le Facilitateur. En outre, du 4 au 6 septembre 2017, une mission de l'Ombudsman de la République à Dar es Salam pour une consultation avec le Facilitateur a été prise en charge par le projet. Enfin, le Gouvernement est membre au comité conjoint de pilotage des projets PBF et, en cette qualité, participe aux réunions de coordination convoquées pour réexaminer par exemple la durée/extensions des projets.</p>
<p>Suivi: Le plan de S & E du projet est-il sur la bonne voie? Quelles sont les méthodes de suivi et</p>	<p>Le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général produit les rapports substantifs régulièrement sur la</p>

<p>les sources de données utilisées? Veuillez joindre tout rapport relatif au suivi pour la période considérée. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>mise en oeuvre du projet. UNOPS fournit les rapports techniques et financiers de mise en oeuvre du projet.</p>
<p>Évaluation: Fournir une mise à jour sur les préparatifs de l'évaluation externe pour le projet, surtout si le projet est au cours des 6 derniers mois de la mise en œuvre ou c'est le rapport final. Confirmer le budget disponible pour l'évaluation. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>N/A</p>
<p>Effets catalytiques (financiers): Le projet a-t-il conduit à des engagements de financement spécifiques autres que le PBF? Si oui, de qui et de quel montant? Si non, des tentatives spécifiques ont-elles été faites pour attirer des contributions financières supplémentaires au projet et au-delà? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Le processus de dialogue est avant tout conduit par la CAE. Certains partenaires institutionnels tel que les Nations unies et l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres pays apportent un soutien multiforme à sa mise en œuvre. Ainsi, la Chine avait apporté un financement de USD 1,200,000 au dialogue inter-Burundais au Secrétariat Exécutif de la CAE. L'Union Africaine a pris en charge les perdiems (DSA) des participants aux quatre sessions du dialogue. En février 2018, le Sommet des chefs d'Etat de la CAE a décidé de décaisser des fonds et de les mettre à la disposition de la Facilitation pour l'organisation de la cinquième session du dialogue tenue en octobre 2018.</p>
<p>Effets catalytiques (non financiers): Le projet a-t-il créé des conditions favorables pour d'autres activités de consolidation de la paix par le gouvernement / les autres donateurs? Si oui, veuillez préciser. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Plusieurs initiatives complémentaires au projet ont été mises en œuvre depuis son démarrage. La plus importante au niveau du Gouvernement est la mise en place de la Commission Nationale de Dialogue inter burundais (CNDI) chargée de conduire un processus interne de dialogue politique. Cette activité a été conduite en parallèle avec le dialogue conduit par la communauté Est Africaine. Cependant le projet a pu bénéficier de certaines expertises et sujets débattus par la CNDI, notamment ceux liés à la modification de la Constitution du Burundi. Mgr Justin, le président de la Commission a régulièrement été consulté par le Facilitateur du dialogue inter burundais en vue d'échanger des points de vue sur ces questions. D'autres activités en relation avec le projet ont été menées, notamment celles soutenues par ONUFEMMES qui renforce les capacités des femmes leaders en matière de médiation et négociations et finance leur participation au dialogue. Ainsi, cette organisation a financé la participation de 5 femmes burundaises à la quatrième session du dialogue tenue à Arusha en novembre-décembre 2017.</p>
<p>Stratégie de sortie / durabilité: Quelles mesures ont été prises pour se préparer à la fin du projet et aider à assurer la durabilité des résultats du projet au-delà du soutien du PBF?</p>	<p>Des mécanismes d'appropriation nationale ont été envisagés pendant et à la fin du projet. Pendant la mise en œuvre du projet, la stratégie du Facilitateur</p>

(Limite de 1500 caractères)	<p>a consisté à laisser le soin aux parties burundaises elles-mêmes de définir l’agenda du dialogue et de proposer des solutions durables à la résolution de ces problèmes. D’autre part, le projet devrait se conclure par l'adoption d'un accord entre les parties. Le processus serait alors « rapatrié » au Burundi en vue de sa mise en œuvre ou de la poursuite des discussions sur les points sur lesquels les parties n’ont pas pu obtenir un consensus. La mise en place d’un Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'accord a été envisagée. Ce Mécanisme à composition nationale et internationale permettrait d’aider les acteurs politiques à créer les conditions d’élections crédibles et transparentes en 2020. La reconduction du soutien du PBF pourrait être envisagée, pour permettre de réunir régulièrement les acteurs et autres parties prenantes à la mise en œuvre de l'accord.</p>
<p>Prise de risques : Décrivez comment le projet a réagi aux risques qui menaçaient l'atteinte des résultats. Identifiez de nouveaux risques apparus depuis le dernier rapport, le cas échéant. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Face au manque de progrès significatifs dans le processus de dialogue dû notamment à l'absence de volonté du gouvernement de s'asseoir avec son opposition pour discuter les questions contentieuses, au manque de soutien politique des chefs d’Etat de la région au Facilitateur et au manque d'appuis financiers, le terme du projet a été prolongé pour une année supplémentaire. Le processus avait atteint une phase critique qui justifiait cette reconduction. Depuis le dernier rapport, sont apparus plusieurs risques qui ont entraîné un blocage à la mise en œuvre du projet. Il s’agit tout d’abord, du processus non consensuel de l’adoption d’une nouvelle constitution, qui n'aurait pas eu l'assentiment de tous les acteurs intéressés. Celle-ci a été promulguée, le 7 juin 2018, par le Président de la République. Critiquant le processus de l’adoption de la nouvelle constitution, certains partis de l'opposition, notamment ceux rassemblés au sein du CNARED estiment que le dialogue n'aurait plus de raison d’être, l'Accord d'Arusha étant désormais tombé en obsolescence. Le projet du facilitateur d’organiser la 5eme session du dialogue a été reporté par le Gouvernement au motif qu’il était plutôt occupé à la préparation du referendum constitutionnel. Ceci a entraîné un retard considérable dans la mise en œuvre du projet. De plus, la formation de la nouvelle Commission électorale nationale indépendante non consensuelle a été aussi l’un des risques majeurs à la bonne conduite du projet.</p>
<p>Égalité entre les sexes : Au cours de la période considérée, quelles activités ont été menées pour</p>	<p>Marquer Genre:2 Des femmes, présidentes des partis politiques et</p>

<p>adresser les questions d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>activistes de la société civile, ont effectivement pris part au processus du dialogue, toutefois dans une proportion limitée par rapport aux hommes. Au Burundi, cinq partis politiques enregistrés ont des femmes dirigeantes ou représentantes au dialogue: (le RPB, le Frolina, le Parti Liberal, le Parti PML et le parti ADR). Le Facilitateur a en outre invité deux femmes dans la catégorie des acteurs politiques clés du dialogue pour participer à la 4ème session de dialogue, qui s'est déroulée du 27 novembre au 8 décembre. Sept partis politiques dont le parti au pouvoir étaient représentés par des femmes ou ont inclus des femmes dans leurs délégations. Plus de dix femmes du Burundi et de l'extérieur du Burundi représentaient des organisations de la société civile et des groupes de femmes. Les femmes ont joué un rôle important au cours de la session, à l'appui de la feuille de route des femmes pour le Burundi et de la défense des droits des femmes. La Présidente du comité directeur de la Feuille de route d'Addis-Abeba, était l'un des quatre modérateurs des sessions de la session du dialogue. Enfin, tout le long du processus de dialogue, la participation des femmes a été déterminante car elle a permis d'inscrire des questions spécifiques liées au genre comme celles des Violences basées sur le Genre (VBG) et des éléments de la Résolution 1325 au titre des questions prioritaires à prendre en compte par le processus.</p>
<p>Autre: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Le projet a été clôturé alors même que le processus de dialogue n'a pas encore pu aboutir à la signature, par les parties prenantes, d'un accord consensuel de sortie de crise. De plus, la persistance de la crise comporte des risques parmi lesquels l'érosion continue de la confiance entre le gouvernement et l'opposition qui a été exacerbé par la promulgation de la constitution de 2018 et la mise en place d'une CENI non consensuelle. A cet égard, la reconduite du projet, d'une façon ou d'une autre, devrait se poursuivre pour contribuer à la recherche d'un règlement définitif de la crise que traverse le Burundi depuis 2015. Enfin, en raison de la nécessité de l'appropriation du futur accord de paix milite aussi en faveur de la reconduction du projet.</p>

1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS: Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification - fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionner les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Résultat 1 La complémentarité entre les différentes approches est assurée.	Indicateur 1.1 Les organisations de la sous région, notamment la CAE, la région (Union africaine) et internationnales sont capables de partager une position commune sur la résolution de la crise au Burundi	La CAE, l'UA et l'ONU travaillent ensemble dans le cadre du Groupe Conjoint de Travail (JTWG) pour renforcer l'efficacité de leurs intervention dans le cadre du processus de dialogue	La CAE, l'UA et l'ONU sont d'accord sur un plan d'action qui bénéficie d'un consensus et est mis en oeuvre. Un Mechanisme de suivi est mis en place pour garantir de l'appropriation de l'accord et pour s'assurer de sa mise en oeuvre	Une 4ème session du dialogue a eu lieu à Arusha, Tanzanie, du 27 novembre au 8 décembre 2017. L'agenda du facilitateur a été discuté par les protagonistes. Des points de divergence et de convergence ont été trouvés. Ceux-ci devraient servir de base pour la discussion finale pendant la 5eme sesion.	- Refus du gouvernement de discuter autour de la même table avec l'opposition - Manque de soutien politique de la sous région - Suspension de la participation du gouvernement pour des raisons de l'organisation du référendum constitutionnel	- report de la session - reconduction du projet au dela de son terme
	Indicateur 1.2					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
	Indicateur 1.3 Un consensus sur le Burundi est établi entre les organisations sous-régionales, régionale et internationales	Les membres des organisations ont des perspectives différentes sur le Burundi.	Les décisions des différentes organisations internationale s sont avalisées par le Conseil Paix et Sécurité de l'Union africaine et par le Conseil de Sécurité des Nations Unies	Les organisations internationales maintiennent des perspectives divergentes sur la résolution de la crise au Burundi au niveau du Conseil Paix et Securite de l'Union africaine et par le Conseil de Sécurité des Nations Unies	N/A	N/A
Produit 1.1 Les partenaires au niveau de la sous-région, la région et l'ONU s'accordent à mettre en oeuvre un	Indicateur 1.1.1 Un consensus sur le Burundi est établi entre les organisations sous-régionales, régionale et internationales	Les membres des organisations ont des perspectives différentes sur le Burundi.	Les décisions des différentes organisations internationale s sont avalisées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies	Les organisations internationales maintiennent des perspectives divergentes sur la résolution de la crise au Burundi au niveau du Conseil de Sécurité.	N/A	N/A
	Indicateur 1.1.2					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
plan d'action qui peut contribuer à résoudre la crise actuelle.						
Produit 1.2 Mécanismes conjoints de facilitation sont établis.	Indicateur 1.2.1 Mécanismes conjoints fonctionnels	Mécanismes conjoints ne sont pas encore actifs	Mécanismes conjoints sont créés avec la participation des acteurs régionaux. La CAE, l'UA et l'ONU ont des représentants au sein du Groupe Technique de Travail (JTWG)	Les représentants de la CAE, de l'UA et de l'ONU au sein du Groupe Technique de Travail Conjoint apportent un appui multiforme au Facilitateur. Ils tiennent des réunions régulières, participent aux consultations, préparent les sessions du dialogue et élaborent la Feuille de route du Facilitateur	L'absence de collaboration franche du Secrétaire Général de la CAE dans la mise en place du Groupe Technique de Travail a été source du retard. Le mécanisme a été mis en place en février 2017	Le Facilitateur a placé le fonctionnement du Groupe technique de Travail sous sa responsabilité directe

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
	Indicateur 1.2.2					
Produit 1.3	Indicateur 1.3.1					
	Indicateur 1.3.2					
Résultat 2 Création d'un processus de dialogue crédible, transparent et inclusif et contribue au retour à la paix et la stabilité dans le pays	Indicateur 2.1 Une Feuille de route/calendrier du dialogue inter Burundais est adoptée et mise en oeuvre	Il n'y a pas actuellement de dialogue politique entre les autorités Burundaises et l'opposition	La mise en oeuvre de la Feuille de route conduit à la mise en place de conditions favorables à l'organisation d'élections crédibles en 2020 et au retour de la paix et de la stabilité dans le pays.	Le processus de dialogue inter-Burundais reste dans l'impasse. La sous-région, la région et la communauté internationale fondent de grands espoirs dans la reprise du processus et invitent les parties prenantes à s'engager pleinement dans un dialogue inclusif.	Le Gouvernement s'est opposé à tout dialogue direct avec son opposition extérieure. De plus, la tenue de la 5eme et dernière session du dialogue qui avait été prévue en avril 2018 a été reportée à la demande du Gouvernement au motif de l'organisation du référendum constitutionnel de mai 2018.	Report de la session devant conduire à l'adoption de la Feuille de route
	Indicateur 2.2					
	Indicateur 2.3					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
Produit 2.1 Les autorités nationales et les autres parties prenantes Burundaises acceptent de participer au dialogue.	Indicateur 2.1.1 Les participants au dialogue se mettent d'accord sur la structure, le programme et les objectifs du dialogue	Pas encore d'accord sur la structure ou forma, le programme et les objectifs du dialogue	Les autorités Burundaises et l'opposition politique conviennent de se rencontrer dans le cadre d'un dialogue politique inclusif	Le Facilitateur a pris note des points de divergences et de convergences soumis en décembre 2017 par chacune des parties prenantes et qui devront constituer la base de l'agenda de la cinquième session du dialogue	Le projet a connu une lenteur dans son exécution, en raison de l'absence d'engagement réel et en raison des tergiversations de certaines parties prenantes. La question de la participation inclusive reste à ce jour le principal point d'achoppement qui bloque le processus.	N/A
	Indicateur 2.1.2					
Produit 2.2 Les femmes et les jeunes apportent leurs contributions au dialogue	Indicateur 2.2.1 Les demandes des femmes et des jeunes sont soumises et abordées au cours du dialogue; leur participation est assurée.	La société civile, les femmes et les jeunes ne sont pas assez associés au dialogue politique	Les contributions pertinentes des femmes et des jeunes sont intégrées au dialogue	La Facilitation a organisé des consultations du 3-5 mai 2017 (Bujumbura) et 24-25 mai 2017 (Entebbe) pour recueillir les contributions et les propositions de solutions des	Le Gouvernement est reticent par rapport à l'inclusion directe de ce groupe cible aux discussions au motif que la crise étant politique, les solutions devraient être apportées par les acteurs politiques.	- Participation en qualité d'observateurs - Consultations séparées avec les la société civile, les jeunes, les femmes, les médias et les confessions religieuses - Prise en compte de

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
				différents groupes. Les femmes leaders des partis politiques et de la société civile ont été représentées dans le dialogue.		leurs recommandations dans les conclusions finales
	Indicateur 2.2.2					
Produit 2.3 Un dialogue politique est entamé qui est crédible, transparent et inclusif et contribue au retour à la paix et la stabilité dans le pays.	Indicateur 2.3.1 Toutes les tendances politiques sont autour de la table de dialogue	Les contacts directs et formels entre parties prenantes sont rares	Le résultat du dialogue reflète la volonté des participants de toutes les tendances politiques.	Aucun progrès significatif n'a été enregistré en raison principalement du manque de confiance mutuelle. Les parties prenantes refusent toujours de s'asseoir autour de la table du dialogue. Le gouvernement rejette la participation de certains membres de l'opposition.	Le Gouvernement accorde plus de crédit au dialogue interne. L'opposition, notamment celle réunie au sein du CNARED, appelle souvent au boycott des sessions du dialogue. Quand les protagonistes se réunissent, ils refusent de s'asseoir autour d'une même table.	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3	Indicateur 3.1					N/A
	Indicateur 3.2					
	Indicateur 3.3					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
	Indicateur 4.3					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

PARTIE 2: PROGRÈS FINANCIER INDICATIF DU PROJET

2.1 Commentaires sur l'état des progrès financiers globaux du projet

Veillez évaluer si les dépenses financières du projet sont sur la bonne voie, en retard ou en retard, par rapport aux plans de projet: *delayed*

Combien de tranches de budget de projet ont été perçues à ce jour et quel est le niveau global des dépenses par rapport au budget total et par rapport à la tranche (s) reçue (s) jusqu'à présent: Le Budget initial était de USD 984,400. Au terme du projet, USD 362,972 ont été dépensés; soit un taux d'absorption du budget de 36.9%. Le faible niveau de dépense est lié principalement à la nature du projet, qui est avant tout politique, et qui est mené sous les auspices de la CAE. Les déboursements des fonds dépendent du nombre de sessions qui sont convoquées par la Facilitateur et a celui des participants invités aux sessions. Certains aspects du budget sont couverts par l'UA et la CAE.

Quand comptez-vous demander le paiement de la tranche suivante, si des tranches restent à payer: Le projet a été clôturé au 30 juin 2018

Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une brève explication (limite de 500 caractères):

Veillez indiquer quel montant \$ a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour: USD 180,000 avaient été prévus pour assurer la contribution effective des femmes au dialogue. Jusqu'à la clôture du projet, environ USD 24,592.61 ont été effectivement utilisés pour faciliter la participation des femmes au dialogue.

Veillez remplir et joindre l'annexe A sur les progrès financiers du projet, **en utilisant le tableau du budget du projet (en Excel) et en ajoutant les informations sur le niveau des dépenses / engagements à ce jour**, même si les montants sont indicatifs seulement.